



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion Téléphonique du jeudi 5 Mars 2020

Président : Pierre BIENVENU

Présents : Claude COQUEMA, Eric LEDENT, Joëlle LEMY, Xavier BACON, Jean-Luc BOURLAND, Luc VAN HYFTE

Au regard de :

- . La situation actuelle dans l'organisation du calendrier des compétitions séniors du DOF,
- . Des reports (météorologie, arrêté préfectoral contexte COVID 19),

il s'avère à ce jour qu'à la date du 8 mars prochain, deux journées complètes de championnat seront à reprogrammer (la journée 12 du 1 mars et la journée 13 du 8 mars).

Pour donner suite à la réunion téléphonique de la Commission, il est décidé à ce jour, de :

- . Décaler au minimum de deux semaines la fin du championnat de district prévue le dimanche 24 mai dans le calendrier actuel en faisant jouer des journées championnat les 7 et 14 juin prochain.
- . La date butée étant de terminer les championnats de district avant le 1 juillet 2020.
- . Le week-end de la Pentecôte étant réservé à des matchs de championnat en retard (pas une journée complète).
- . Les 1 mai, 8 mai, jeudi de l'Ascension et week-end de Pâques seront utilisés pour permettre de faire jouer des matchs de championnats en retard, toutes les équipes n'ayant pas jouées les 11 matchs de championnats (phase aller) au 5 mars.

De plus, comme prévu dans les règlements du DOF, priorité sera donnée aux matchs de championnats par rapport aux matchs de Coupe ; la Commission se réserve le droit de stopper et ou d'annuler tout ou partie des Coupes Séniors du DOF afin de permettre de terminer les différents championnats.

Ce décalage minimum de deux semaines et les journées qui seront jouées les 7 et 14 juin prochain sont à déterminer en fonction :

- . Des décisions de la Commission des Compétitions de la Ligue des Hauts de France au regard du calendrier des équipes de Ligue,
- . Du prolongement éventuel de l'arrêté préfectoral dans l'Oise,
- . Des éventuelles décisions gouvernementales pouvant affecter notre département.

En conséquence, la Commission se réserve le droit et la possibilité d'utiliser, si nécessaire et indispensable, les deux derniers week-ends de juin pour l'organisation de ces compétitions.

Le Président, Pierre BIENVENU